

## Le projet de la CGT pour les instances de proximité de Bretagne



En Bretagne, on se connaît, on sait sur qui on peut compter...

Du 28 septembre au 4 octobre, vous voterez pour élire vos représentants au CSE (Comité social et économique) du réseau régional de France 3. Une fois élu, le CSE désignera les représentants de proximité qui siègeront au sein de l'Instance de proximité de Bretagne.

### L'enjeu du CSE du réseau

Ces élections sont capitales, car il faudra une instance en capacité de jouer son rôle de contre-pouvoir alors qu'on annonce une lourde réforme de l'audiovisuel public et un projet pour le réseau régional qui pose beaucoup de questions. Tripler les programmes régionaux ? Mais avec quels moyens, quelle organisation ? Avec quelle conception et quelle fabrication interne, face aux tentations de la direction d'externaliser les programmes dans le privé ?

Comment faire plus, quand on nous annonce de nouvelles économies et de nouvelles suppressions de postes ?

### Une Instance de proximité au plus près de la réalité du travail

Si la stratégie de la direction se discutera au CSE, la réalité de ce que vivent les salariés au quotidien, la charge, les conditions et l'organisation du travail, les problématiques de qualité de vie et de santé dans le cadre professionnel se traiteront au sein des Instances de proximité, qui seront présidées par le directeur de France 3 Bretagne. On a vu

l'importance qu'avait pris le CHSCT dans une région où la tension sur les salariés est de plus en plus forte, où le mal-être au travail et les troubles psycho-sociaux se multiplient. Il est impératif d'avoir des élus investis et aguerris au plus près des salariés.

### La santé des salariés : un enjeu clé

Avec la disparition des CHSCT, vos futurs élus vont avoir la responsabilité d'assurer le traçage et l'alerte sur les questions de santé et de conditions de travail, du local jusqu'au plus haut niveau de l'entreprise. Les RP assureront ce suivi au quotidien. Au niveau du CSE, la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail) devra coordonner ces remontées du terrain et instruire les problématiques qui traversent le réseau régional.

### Des activités sociales dans les antennes

Les activités sociales et culturelles du CSE devront aussi être déléguées au niveau de l'antenne, avec une commission locale initiant des projets d'activités et de voyages et des RP bénéficiant d'une délégation budgétaire pour les financer. La CGT refuse l'idée d'une gestion centralisée de la billetterie et des activités.

Confrontés en 2011 à la création des pôles de gouvernance, nos élus ont fait la preuve de leur capacité à mettre en place et à faire vivre le CE du Pôle Nord-Ouest,

tout en maintenant une délégation budgétaire dans chaque antenne. En fonction des projets initiés localement par les personnes investies dans les commissions ASC. Le catalogue des activités du CE sortant est l'un des plus riches et variés de France Télévisions. Nous avons diversifié l'offre de voyages pour toucher le plus de salariés possible, tout en favorisant les bas salaires. Nous avons largement subventionné l'accès à la culture (chèques culture, cinéma, billetteries diverses), l'accès au sport ou l'accès aux vacances (subventions transport et hébergement, chèques-vacances), nous avons organisé des moments conviviaux (repas, fêtes, week-end, activités ludiques diverses) ou des actions contribuant au bien-être (massages, etc.).

Nous souhaitons poursuivre dans cette voie avec le CSE du Réseau et les représentants de proximité.

## La désignation des représentants de proximité

Les RP seront désignés dans le cadre d'une élection au second degré, comme l'était celle du CHSCT. Ce sont les 26 élus titulaires du CSE qui les désigneront.

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour, le 4 octobre au soir, les organisations syndicales auront accès au détail des résultats dans chaque an-

tenne. Cela permettra d'avoir une photographie de la représentativité relative en Bretagne, indépendamment du résultat global du Réseau.

Nous proposons, si nous obtenons la majorité au CSE, de respecter la représentativité locale pour la désignation des 6 représentant.e.s breton.ne.s. Nous avons même proposé aux autres organisations syndicales de soumettre au CSE une liste unique ; nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

En prévision de ce « 3<sup>e</sup> tour des élections », la CGT proposera donc les candidatures suivantes :

Dans l'ordre alphabétique :

- **Carole COLLINET**  
Journaliste biquilifiée / Rédaction locale de Brest
- **Nathalie COULON**  
Chargée de conception de programmes courts / Antenne de Rennes
- **Valérie MARQUET**  
Cadre à la production / Filière de production Rennes
- **Gwendal POIRON**  
OPS / Antenne de Rennes
- **Christophe ROUSSEAU**  
JRI / Rédaction de Rennes
- **Vincent TEXIER**  
OPS / Filière de production Rennes

Rennes, le 28 septembre 2018

Pour ces élections majeures,  
faites le choix de la CGT,  
un syndicat qui revendique  
et qui construit.